

Image not found or type unknown



Heure de repas Pendant une journée travaillée

Par **Cece11081975**, le **11/04/2015** à **17:37**

Bonjour , une entreprise de coiffure (pl) demande a une employée de commencer a 9h30 et ne mange qu a 16h30 , est normal , a t il le droit ? La manager est elle responsable de ceci ?
Merci à vous

Par **P.M.**, le **11/04/2015** à **19:14**

Bonjour,
Déjà il ne peut pas y avoir plus de 6 h consécutives de travail sans une pause d'au moins 20 mn...
Il est de tradition que la pause repas soit prise dans la plage horaire de leur consommation...